

Site : www.npa-revolutionnaires.org | Journal : Révolutionnaires

X : [npa_revo](#) | [npajeunes_revo](#) | [GaelQuirante](#) | [SelmaLabib](#)

INSTAGRAM : [npa_revo](#) | [npajeunes_revo](#) | [selma_labib](#) | [gaelquirante](#)

TIKTOK : [gaelquirante_officiel](#) | [selma.labib](#)

LE NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE- RÉVOLUTIONNAIRES DÉNONCE L'ACHARNEMENT POLICIER ET JUDICIAIRE CONTRE LES SOUTIENS DU PEUPLE PALESTINIEN.

Alors que les institutions internationales sont de plus en plus nombreuses à qualifier de génocide l'offensive de l'armée israélienne contre la population palestinienne de Gaza, alors qu'un mandat d'arrêt a été émis contre le Premier ministre Netanyahu, la police et la justice française, encouragées par le gouvernement, n'ont cessé d'intimider les militants de la cause palestinienne.

Après le secrétaire de la CGT du Nord, Jean-Paul Delescaut, c'est au tour d'Elias Imzalène, du collectif Urgence Palestine, d'être condamné à cinq mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende. Il a été poursuivi pour « apologie du terrorisme », suivant une procédure bâillon qui relève de la police de la pensée et de l'atteinte à la liberté d'expression. Les fonctionnaires de la préfecture et du renseignement, zélés, épiluchent chaque intervention en manifestation pour les passer au crible de leur morale de petits censeurs pro-génocide. Elias Imzalène est ainsi accusé d'avoir appelé à l'intifada, ce qui signifie « révolte », au sens de révolte populaire en arabe. Voilà comment le délit d'« apologie du terrorisme » permet au gouvernement de censurer et condamner toute contestation de sa politique guerrière, antisociale et raciste !

La veille de ce verdict, la secrétaire de l'Association France-Palestine solidarité de Blois (AFPS 41) était convoquée, placée en garde à vue et poursuivie pour le même motif.

Mercredi 18 décembre toujours, sept militants, dont Nicolas Shahshahani et Olivia Zemor de l'association Europaléistine, étaient interpellés et placés en garde à vue à Nanterre pour avoir protesté contre la présence d'une équipe israélienne pour une rencontre de basket. On ne joue pas avec une équipe officielle de l'État sioniste pendant le génocide ! À l'heure où nous écrivons, presque 48 heures après leur arrestation, cette garde à vue est encore en cours.

Plus d'un an après le 7 octobre, l'État français prolonge son soutien inconditionnel à la politique expansionniste, colonialiste, génocidaire et à la fuite en avant guerrière de l'État d'Israël qui menace tous les peuples du Moyen-Orient.

Aucune pression, aucune menace ne fera taire la solidarité avec le peuple palestinien. Le NPA-R exige la libération des sept camarades interpellés, l'abandon des poursuites et le retrait des condamnations déjà prononcées. Il appelle l'ensemble des organisations qui militent en solidarité avec le peuple palestinien, et qui sont attachées aux droits démocratiques élémentaires de s'exprimer et de manifester, à se rencontrer au plus vite pour envisager une riposte commune.